

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/07/2026 - 18685 - 2015 B 02605 - 812 799 161 - A.P.R. ISO

Le : 23 JUL. 2026
Numéro: 18685**A.P.R.ISO**

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : 3 Rue Blaise Pascal - ZA La Vigne Aux Loups
91380 CHILLY MAZARIN
812799161 RCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mai 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 43 826,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 826,53 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	43 826,53 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 87,65 euros par part	43 826,53 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 43 826,53 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

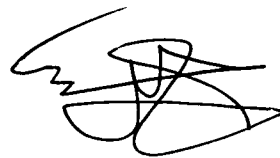
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Exemplaire destiné
au dépôt au greffe

A.P.R ISO
SARL au Capital de 50 000 €
3 Rue Pascal BLAISE- ZA LA VIGNE AUX LOUPS
91380 CHILLY MAZARIN

SIRET : 812 799 161 00045 - APE : 43.34 Z

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

1) COMPTES ANNUELS

- Bilan
- Compte de résultat
- L'Annexe

Copie certifiée conforme.


Plaquette

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	20 935	10 952	9 983	6 327
Autres immobilisations corporelles	102 759	72 153	30 606	29 608
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 700		3 700	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	127 394	83 105	44 289	35 935
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	275 300		275 300	210 067
Fournisseurs débiteurs	1 760		1 760	3 487
Personnel				74
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	17 833		17 833	50 992
Autres créances				1 440
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	200		200	200
Disponibilités	449 159		449 159	191 625
Charges constatées d'avance	1 525		1 525	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	745 776		745 776	457 883
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	873 170	83 105	790 065	493 818

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	126 896	125 642
Résultat de l'exercice	43 827	41 255
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	221 723	177 896
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	26 831	56 030
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 831	56 030
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 796	502
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 304	133 277
Personnel	34 681	22 166
Organismes sociaux	71 490	35 270
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 699	5 949
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	49 366	62 300
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 574	428
Dettes fiscales et sociales	161 810	126 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	267 601	
TOTAL DETTES	568 342	315 922
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	790 065	493 818

Plaque

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.P.R.ISO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 790 065 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 43 827 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 003		3 003	
Immobilisations corporelles	124 650	20 424	21 380	123 694
Immobilisations financières		3 700		3 700
Total	127 652	24 124	24 383	127 394
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 003		3 003	
Immobilisations corporelles	88 715	15 770	21 380	83 105
Immobilisations financières				
Total	91 717	15 770	24 383	83 105
ACTIF NET				44 289

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			20 424		
Immobilisations financières			3 700		
Augmentations de l'exercice			24 124		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles			3 003		
Immobilisations corporelles			21 380		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			24 383		

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 300 117 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 700		3 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	275 300	275 300	
Autres	19 592	19 592	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 525	1 525	
Total	300 117	296 417	3 700

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	100,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 568 342 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	26 831	21 779	5 052	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 304	107 304		
Dettes fiscales et sociales	161 810	161 810		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 796	4 796		
Produits constatés d'avance	267 601	267 601		
Total	568 342	563 290	5 052	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 199			
(**) Dont envers les associés	4 796			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	840
T.V.T.S CAP	150
Total	990

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 525		
Total	1 525		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	267 601		
Total	267 601		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.